

Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun Centre

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 24 février 2015

L'an deux mil quinze, le vingt quatre février à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, MM MINUTO David, WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, VOL Fabricia, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Etaient excusés : MM BAUMIER Pascal, PETITJEAN Michel.

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 007

Election de membre à la commission Travaux-Hygiène-Sécurité

Vu l'article L2121-22 du Code des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014 créant la commission Travaux-Hygiène-Sécurité,

Vu la délibération relative à l'élection des membres de la commission Travaux-Hygiène-Sécurité,

Vu la demande de Madame VOL Fabricia à intégrer cette commission,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

A élu, Mme VOL Fabricia membre de la commission Travaux-Hygiène-Sécurité.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun Centre

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 24 février 2015

L'an deux mil quinze, le vingt quatre février à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, MM MINUTO David, WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, VOL Fabricia, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Etaient excusés : MM BAUMIER Pascal, PETITJEAN Michel.

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 006

Contrats de maintenance des logiciels

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux nouvelles normes de transferts avec la trésorerie, les logiciels de gestion ont dû être changés.

En conséquence, il y a lieu de signer des contrats de maintenance avec la société BERGER-LEVRAULT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE le Maire à signer avec la société BERGER-LEVRAULT :

- UN contrat de suivi des progiciels Cart@Jour pour un montant annuel de 99,32€ TTC par an,
- UN contrat de suivi de progiciels et du système d'exploitation, pour un montant annuel de 2.353,51€ TTC par an.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun Centre

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 24 février 2015

L'an deux mil quinze, le vingt quatre février à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, MM MINUTO David, WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, VOL Fabricia, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Etaient excusés : MM BAUMIER Pascal, PETITJEAN Michel.

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 005

Adhésion au Service Remplacement-Intérim du Centre de Gestion

Le Maire explique au Conseil Municipal que le Centre de Gestion dispose d'un service remplacement-intérim. Il peut assurer des missions temporaires ou le remplacement de titulaires indisponibles.

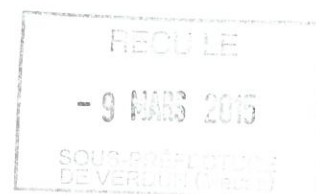
Il propose d'adhérer à ce service.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

-DECIDE l'adhésion au service Remplacement-Intérim du Centre de Gestion et autorise le Maire à signer la convention correspondante ainsi que toute autre pièce rendue nécessaire pour l'application de celle-ci.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun Centre

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 24 février 2015

L'an deux mil quinze, le vingt quatre février à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, MM MINUTO David, WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, VOL Fabricia, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Etaient excusés : MM BAUMIER Pascal, PETITJEAN Michel.

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 004

Adhésion au Service Archives du Centre de Gestion

Le Maire explique au Conseil Municipal que le Centre de Gestion dispose d'un service archives. Il offre la possibilité de demander l'intervention d'un archiviste.

Il propose d'adhérer à ce service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE l'adhésion au service Archives du Centre de Gestion et autorise le Maire à signer la convention correspondante ainsi que toute autre pièce rendue nécessaire pour l'application de celle-ci.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun Centre

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 24 février 2015

L'an deux mil quinze, le vingt quatre février à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, MM MINUTO David, WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, VOL Fabricia, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Etaient excusés : MM BAUMIER Pascal, PETITJEAN Michel.

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 003

Cession d'immeuble

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 22 décembre 2014, le Conseil Municipal a décidé de la vente d'un bien situé sur les parcelles AC 20 et AC 21, sis 26 rue de Verdun à Dugny à Monsieur et Madame GEORGES.

Monsieur et Madame GEORGES ont précisé à Maître MICHEL que cette acquisition se ferait par le biais d'une SCI.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE que la vente de l'immeuble cadastré AC20 et AC21, situé au 26 Rue de Verdun à Dugny au prix de 145.000,00 € se ferait à la SCI « Les 4 Etoiles ».

-AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette vente.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun Centre

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 24 février 2015

L'an deux mil quinze, le vingt quatre février à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, MM MINUTO David, WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, VOL Fabricia, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Etaient excusés : MM BAUMIER Pascal, PETITJEAN Michel.

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 002

Maîtrise d'œuvre aménagement de sécurité

Plusieurs cabinets de bureaux d'études ont été consultés dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de sécurité devant bâtiments publics Place de la République.

Il s'avère que le bureau d'étude E.U.R.L. CONCEPT VOIRIE basé à Pareid dispose de l'offre la moins-disante à valeur technique similaire pour un montant de 14.500,00 € H.T. selon la proposition d'honoraires suivante :

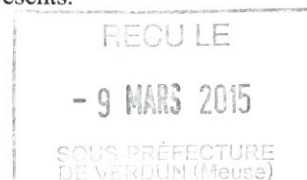
Eléments de la mission	Sigle	Répartition par missions
Avant projet et projet	AVP - PRO	5 100.00 €
Assistance passation contrats	ACT	4 500.00 €
Direction des travaux	DET	4 700.00 €
Assistance aux opérations de réception	AOR	200.00 €
TOTAL		14 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ATTRIBUE le marché de maîtrise d'œuvre de l'opération au bureau d'études EURL CONCEPT VOIRIE
- AUTORISE le maire à signer un contrat de maîtrise d'œuvre et tous documents y afférents sur la base des éléments financiers ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun Centre

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 24 février 2015

L'an deux mil quinze, le vingt quatre février à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, MM MINUTO David, WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, VOL Fabricia, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Etaient excusés : MM BAUMIER Pascal, PETITJEAN Michel.

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 001

Maîtrise d'œuvre enfouissement des réseaux

Plusieurs cabinets de bureaux d'études ont été consultés dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux Place de la République.

Il s'avère que le bureau d'étude E.U.R.L. CONCEPT VOIRIE basé à Pareid dispose de l'offre la moins-disante à valeur technique similaire pour un montant de 11.500,00 € H.T. selon la proposition d'honoraires suivante :

Eléments de la mission	Sigle	Répartition par missions
Avant projet et projet	AVP - PRO	4 100.00 €
Assistance passation contrats	ACT	3 500.00 €
Direction des travaux	DET	3 700.00 €
Assistance aux opérations de réception	AOR	200.00 €
TOTAL		11 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ATTRIBUE le marché de maîtrise d'œuvre de l'opération au bureau d'études EURL CONCEPT VOIRIE
- AUTORISE le maire à signer un contrat de maîtrise d'œuvre et tous documents y afférents sur la base des éléments financiers ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,

